

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

Antonio Moreira BANIEKENE

salarié de l'entreprise INTERIM QUALITE, a suivi l'action :

Plomb Intervenant.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
Action de formation

qui s'est déroulé du 06/07/2026 au 06/07/2026, sur une durée totale de 7h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à INTERIM QUALITE 27 rue Balard PARIS 75015
Le 06/07/2026

Cachet et signature

ATSI IDF
6, avenue des Coquelicots
94380 Bonneuil sur Marne
Siren 818 136 103
N° déclaration d'activité 11.93.07269.93

Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

Papy SHINGA TAMBULU

salarié de l'entreprise INTERIM QUALITE, a suivi l'action :

Plomb Intervenant.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
Action de formation

qui s'est déroulé du 06/07/2026 au 06/07/2026, sur une durée totale de 7h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à INTERIM QUALITE 27 rue Balard PARIS 75015
Le 06/07/2026

Cachet et signature

ATSI IDF
6, avenue des Coquelicots
94380 Bonneuil sur Marne
Siren 818 136 103
N° déclaration d'activité 11.93.07269.93

Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

Danny ELAMEJI KALALA

salarié de l'entreprise INTERIM QUALITE, a suivi l'action :

Plomb Intervenant.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
Action de formation

qui s'est déroulé du 06/07/2026 au 06/07/2026, sur une durée totale de 7h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à INTERIM QUALITE 27 rue Balard PARIS 75015
Le 06/07/2026

Cachet et signature

ATSI IDF
6, avenue des Coquelicots
94380 Bonneuil sur Marne
Siren 818 136 103
N° déclaration d'activité 11.93.07269.93

Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

Abraham ADJEI

salarié de l'entreprise INTERIM QUALITE, a suivi l'action :

Plomb Intervenant.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
Action de formation

qui s'est déroulé du 06/07/2026 au 06/07/2026, sur une durée totale de 7h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à INTERIM QUALITE 27 rue Balard PARIS 75015
Le 06/07/2026

Cachet et signature

ATSI IDF
6, avenue des Coquelicots
94380 Bonneuil sur Marne
Siren 818 136 103
N° déclaration d'activité 11.93.07269.93

Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

Meme DOUMBIA

salarié de l'entreprise INTERIM QUALITE, a suivi l'action :

Plomb Intervenant.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
Action de formation

qui s'est déroulé du 06/07/2026 au 06/07/2026, sur une durée totale de 7h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à INTERIM QUALITE 27 rue Balard PARIS 75015
Le 06/07/2026

Cachet et signature

ATSI IDF
6, avenue des Coquelicots
94380 Bonneuil sur Marne
Siren 818 136 103
N° déclaration d'activité 11.93.07269.93

Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

Dady BOFOSA BOFOSA

salarié de l'entreprise INTERIM QUALITE, a suivi l'action :

Plomb Intervenant.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
Action de formation

qui s'est déroulé du 06/07/2026 au 06/07/2026, sur une durée totale de 7h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à INTERIM QUALITE 27 rue Balard PARIS 75015
Le 06/07/2026

Cachet et signature

ATSI IDF
6, avenue des Coquelicots
94380 Bonneuil sur Marne
Siren 818 136 103
N° déclaration d'activité 11.93.07269.93

Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

Mando Serge MATELA

salarié de l'entreprise INTERIM QUALITE, a suivi l'action :

Plomb Intervenant.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
Action de formation

qui s'est déroulé du 06/07/2026 au 06/07/2026, sur une durée totale de 7h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à INTERIM QUALITE 27 rue Balard PARIS 75015
Le 06/07/2026

Cachet et signature

ATSI IDF
6, avenue des Coquelicots
94380 Bonneuil sur Marne
Siren 818 136 103
N° déclaration d'activité 11.93.07269.93

Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.